

MATERNEL

FICHE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS
« Les Mille Potes » - FIN D'ANNEE 2023
A retourner le 24 NOVEMBRE dernier délai, **PAR MAIL** à l'adresse suivante :
kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr

N° de dossier :
N° de téléphone :
Adresse mail :
Je soussigné(e) Mme et/ou Mr :
Responsable de l'enfant :
Scolarisé dans l'établissement :
En classe de.....souhaite réserver une place à l'ALSH pour mon enfant aux dates indiquées ci-joint.

Je m'engage à signaler par écrit toute absence ou annulation de l'inscription de mon enfant aux dates et créneaux indiqués et à régler les sommes correspondantes aux réservations ci-jointes.

Il est rappelé que :
Toute réservation doit obligatoirement être accompagnée d'une attestation de travail de l'employeur pour chacun des parents mentionnant les jours et horaires de travail correspondant aux réservations ci-jointes.
Toute réservation reçue après le 24 novembre, ou tout dossier incomplet, ne sera traité que dans la limite des places disponibles.

Date et signature :

Date	Matin	Repas	Après-midi
LUNDI 25 DECEMBRE	FERIÉ	FERIÉ	FERIÉ
MARDI 26 DECEMBRE			
MERCREDI 27 DECEMBRE			
JEUDI 28 DECEMBRE			
VENDREDI 29 DECEMBRE			
LUNDI 01 JANVIER	FERIÉ	FERIÉ	FERIÉ
MARDI 02 JANVIER			
MERCREDI 03 JANVIER			
JEUDI 04 JANVIER			
VENDREDI 05 JANVIER			

La réponse à votre demande vous sera transmise
Par mail

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.
Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que la Direction de la Proximité de la Ville d'Arcachon conserve à des fins de service public 2 ans après la dernière facture acquittée.
Vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant la Direction de la Proximité (tel : 05 57 52 98 00 – courriel : mairie@ville-arcachon.fr).Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une **réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données** rgpd@gjrondenumerique.fr ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – www.cnil.fr .